



# Association Intercommunale de Loisirs et d'Entraide

Siège : 4 Rue Hélène Boucher - 31270 Cugnaux

**Bulletin d'adhésion – Année 2018 / 2019**

Nom ..... Prénom .....

Date de naissance ..... / ..... / .....

Adresse postale .....

Adresse courriel .....

Tél. .... / .... / .... / .... / .....

Tél portable .... / .... / .... / .... / .....

**Si votre conjoint(e) est déjà adhérent(e) à AILE, merci de nous indiquer**

Nom ..... Prénom .....

Activités auxquelles vous souhaitez participer .....

Langues étrangères, préciser le niveau :  
débutant / moyen / conversation

Seriez-vous bénévole pour animer une activité ?

Si oui, laquelle : .....

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'Association AILE.

Chaque demande d'adhésion sera examinée et validée par le Conseil d'Administration en fonction notamment de la disponibilité dans les activités souhaitées, lequel n'est pas tenu, en cas de refus de faire connaître le motif de sa décision, conformément au titre 2, article 5 de nos statuts.

Je fournis pour mon inscription les documents suivants :

- ❖ une photo d'identité de moins de 3 ans
- ❖ un certificat médical d'aptitude au(x) activité(s) sportive(s) de moins de 6 mois  
(l'adhésion à la F.F.R.S. est obligatoire pour tous les séjours à caractère sportif)
- ❖ une enveloppe timbrée à mon adresse
- ❖ un justificatif de domicile
- ❖ un chèque à l'ordre de Association AILE

La cotisation annuelle est fixée à : **20 € par personne + 5 € de frais de dossier** (1<sup>ère</sup> année uniquement)

Soit : **25 € par personne ou 45 € pour un couple**

Pour les adhérents n'ayant pas communiqué d'adresse courriel ou souhaitant recevoir le **journal par la poste : 7 €**

Date limite d'inscription : 30 septembre 2018

« Je donne explicitement à l'association mon consentement à l'utilisation de mes données personnelles<sup>(1)</sup> ci-avant pour la réalisation de ses missions. »

Date ..... / ..... / .....

**Signature obligatoire avec la mention « Lu et approuvé »**

<sup>(1)</sup> Vos données personnelles seront conservées pendant toute la durée de votre appartenance à l'association + 1 an.